



République Française

Département : ARDECHE - Arrondissement : Largentière

USCLADES ET RIEUTORD - Commune
Mairie
07510 USCLADES-ET-RIEUTORD

M. Sébastien BOURDELY
854 ROUTE DE PARADIS
LES MESANGES DU PARADIS
07510 Usclades et Rieutord

USCLADES-ET-RIEUTORD, le 18 novembre 2025,

CONVOCATION

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

mardi 25 novembre 2025 à 20 heures 00

SALLE DU CONSEIL MAIRIE 2711 route d'Usclades
07510 USCLADES-ET-RIEUTORD

Ordre du jour:

SUITE INONDATION 2024:

- Demande à la communauté des communes de recreuser le chenal rive droite de la Loire à Rieutord.(Présence de M.Rachex technicien des rivières qui expliquera les travaux d'EPAGE et de M. Valette en charge de GEMAPI)
- Approbation du PV du 18/09/2025**

BUDGET EAU

- Vote des tarifs de la redevance eau potable.

DEMANDE SUBVENTIONS

- Demande subvention fond de concours animation-communauté des communes de la montagne d'Ardèche.
- Demande subvention fond de concours voirie-réparation des intempéries suite aux dégâts des intempéries d'octobre 2024.

TAXES, exonération des taxes en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

- Exonération en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.
- Exonération en faveur des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes
- Exonération en faveur des logements acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat par des personnes physiques
- Exonération en faveur des immeubles situés en zone France ruralités revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 g du code général des impôts

TRAVAUX

- Enrochement de la voie communale de George suite aux dégâts des intempéries d'octobre 2024 sous-demande faite par la sous-préfecture

QUESTIONS DIVERSES

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le maire Sébastien BOURDELY

